

MANDAT
(article 1987 du code civil)

Je soussigné(e)(nom et prénom),
né(e) le/...../..... à
demeurant
.....,

adhérent à l'association "la Trèflierie" – Monnaie locale en Périgord, domiciliée à Périgueux, 19 rue Lamartine 24000 Périgueux,

donne mandat à ladite association pour percevoir en mes lieu et place le règlement des créances
suivantes détenues de la commune de :

-
-
-
-

Dans ce cadre, j'autorise le comptable public de la commune de
à verser les fonds correspondants en euros sur le compte bancaire de l'association "la Trèflierie" –
Monnaie locale en Périgord, à charge pour cette dernière de créditer mon compte ouvert en Trèfle
auprès d'elle.

A ce titre, je dégage le comptable public de la commune de
de toute responsabilité pour les opérations financières devant survenir postérieurement à
l'encaissement des fonds par l'association.

Le présent mandat porte effet, dans les termes visés ci-dessus, tant qu'il n'est pas résilié par le seul
mandant de manière expresse et écrite.

Fait à le

Jean-Paul Quentin
Co-président de la Trèflierie – Monnaie locale en
Périgord

Signature du mandant

Bon pour acceptation du mandat